

Sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public : textes généraux / Journal Officiel de la République française

Auteur(s) : France

Mention d'édition : Éd. mise à jour au 6 juillet 2001

Editeur, producteur : Paris : Direction des journaux officiels, 2001
(Paris; Impr. des Journaux officiels)

Description matérielle : 197p. ; 21cm.

Collection : Les éditions des journaux officiels 0767-4538 1690

ISBN : 2-11-075179-7

Appartient à la collection : Journal officiel de la République française (Paris. 1953) 0767-4538 1690 2001

Autre variante du titre : [Sécurité contre l'incendie dans les établissements recevant du public, textes généraux, commissions de sécurité, vérifications réglementaires, qualification des personnels permanents, établissements de droit public.]

Classification décimale Dewey : 344.440 5370263 23

Résumé ou extrait : Sont publiés dans le présent ouvrage : - le décret n°95-260 du 8 mars 1995 relatif aux commissions de sécurité ; - l'arrêté du 7 novembre 1990 relatif aux conditions d'agrément des organismes ou personnes chargés des vérifications réglementaires prévues par l'article R.123-43 ; - l'arrêté du 21 février 1995 relatif à la qualification du personnel permanent des services incendie des établissements recevant du public ; - les arrêtés, pris pour l'application de l'article R.123-16 du code de l'habitation dans les ERP relevant de personnes de droit public etc...

Sujet(s) : ERP
sécurité incendie
législation
incendie
établissement public

Sujet - Nom commun : Bâtiments publics -- Incendies et prévention des incendies -- France

Incendies -- Prévention -- Droit -- France
Bâtiments publics

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Législation
Règlements de sécurité -- France